

COMPTE RENDU GROUPE EXPRESSION LIBRE
LE VIGAN 08.12.2023

Lieu : Salle mairie ,

Durée : 13h30 à 15h30

Usagers en protection : 8 + 2 amis (majeurs protégés autre association) Soit 10 personnes présentes

L'introduction et la présentation de l'après-midi ont lieu autour d'une grande table où nous partageons thé, café, jus de fruits, et friandises.

Il s'agit de la toute 1^{ère} rencontre de ce type sur ce secteur, et nous remercions les participants de l'intérêt porté à cet espace d'échange.

Elle vise à donner la parole aux usagers de l'ATG, de manière à optimiser notre intervention auprès d'eux, tenant compte de leurs avis, souhaits, et remarques, mais toujours dans le cadre légal qui est le nôtre. L'objectif à terme est de créer un véritable CVS.

Nous rappelons que ce lieu respecte la confidentialité des situations personnelles qui ne seront pas évoquées : nous resterons dans des généralités de « fonctionnement ».

1^{er} Thème : la communication avec l'ATG :

Les personnes présentes sont vraiment très satisfaites de la communication des numéros de portables et adresses courriels des délégués. Le terme « génial » est employé à plusieurs reprises.

Il est rappelé qu'il est toujours possible d'appeler au standard en cas d'urgence. Certains témoignent de difficultés encore pour joindre quelqu'un au standard.

La périodicité des visites (une fois tous les deux mois) semble satisfaire la majorité des présents ; deux personnes préféreraient une visite mensuelle.

La permanence convient tout à fait. Une présence mensuelle de l'ATG sur le secteur avec cette permanence est appréciée.

2^{ème} thème : la relation avec les banques et/ou administrations :

Les banques refusent à beaucoup de communiquer des informations sur les soldes des comptes et cela énerve.

Les relevés de comptes ne sont pas toujours reçus au domicile ou envoyés régulièrement par les délégués quand la banque ne le fait pas.

Des difficultés avec d'autres organismes sont aussi pointés. Notamment les bailleurs qui refusent de communiquer de informations ou de donner une attestation de loyer en renvoyant systématiquement vers l'ATG.

3^{ème} thème : Quelle est votre vision de nos missions ? Quelle différence faites-vous entre tutelle et curatelle ?

Peu de questions ou de remarques sur ce thème.

Les démarches administratives réalisés par les délégués semblent essentielles. Il est difficile pour certains d'obtenir de l'aide des assistantes sociales parfois.

Une personne souligne que la mesure de protection rassure les propriétaires et permet de trouver un logement plus facilement.

4^{ème} thème : Autonomie.

Tout le monde n'est pas d'accord sur l'aide à l'autonomie grâce à la mesure de protection.

Certains pensent que se priver de la gestion financière est le contraire de la notion d'autonomie.

D'autres trouvent que la mesure les aide à réaliser leur projet, à faire des économies parfois. Une des personnes présentes dit même : « cela m'aide à être heureux »

Pour l'autonomie une personne témoigne que pour cela il est nécessaire d'avoir confiance en soi et en la personne qui exerce la mesure. Cela se fait petit à petit et par étape mais que c'est positif à la fin.

Divers

Accès à Ameli compliqué

Comment acheter une mobylette.

Un majeur a préparé un texte poétique et engagé qu'il souhaite lire devant l'assemblée. Il le fait en fin de séance et est applaudi par les participants.

Conclusion, recueil de l'avis général, et propositions de part et d'autre :

Nous remercions encore les participants de leur présence, remarques, et anecdotes.

Ils sont unanimes : cet espace est très intéressant, car il ouvre un nouveau mode de relation avec l'ATG. Ils souhaitent réitérer l'année prochaine !

Notre proposition : au cours des mois prochains, les personnes peuvent réfléchir à des thèmes qu'ils souhaiteraient voir aborder lors du prochain groupe d'expression (logement, soins, accès à la culture et aux loisirs...) et en faire part au délégué qui les suit.

Quelques photos :

